

Otázka: La vie du citoyen

Předmět: Francouzský jazyk

Přidal(a): Natálie V.

1) La Charte des droits et des devoirs du citoyen français

Devenir Français n'est une simple démarche administrative. Afin de s'assurer de votre bonne compréhension des droits et des devoirs de tout citoyen français, et en particulier de loyauté (důvěryhodnost) que chacun doit à la République française, il vous est demandé de prendre connaissance de la présente Charte, puis, si vous y adhérez (přijmout), de la signer. Votre signature qui est la marque de votre engagement, est une condition indispensable à l'obtention de la nationalité française.

Être citoyen français exige de reconnaître que chaque être humain, sans distinction de race, de religion, ni de croyance, possède les droits inaliénables suivants :

Liberté

Les hommes et les femmes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Nul ne peut être inquiété pour ses opinions pourvu (jenom) que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public. Tout citoyen peut parler, écrire, imprimer (vyjadřovat se) librement, sauf à répondre de l'abus (zneužití) de cette liberté. Chacun a droit au respect de sa vie privée. Personne ne peut être accusé, arrêté ni détenu (uvězněn) que dans les cas et formes déterminés (odpovídající) par la loi. Tout citoyen français âgé de 18 ans accomplis est électeur. Chaque citoyen ayant la qualité d'électeur, peut faire acte de candidature et être élu. Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.

Égalité

Tous les citoyens sont égaux devant la loi, sans distinction de sexe, d'origine, de race ou de la religion. La loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. L'homme et la femme ont dans tous les domaines les mêmes droits.

Fraternité

Tout citoyen concourt (přispívá) à la défense et à la cohésion (soudržnost) de la Nation. Chacun a le devoir de contribuer, selon ses capacités financières, aux dépenses de la Nation par le versement d'impôts (daně) directs, indirects ou de cotisations sociales. La Nation garantit à tous la protection de la santé, la sécurité matérielle et le droit à congés.

2) Comment devenir Française ?

- 4 manières : **du sang, du sol, le mariage, la naturalisation**
- chaque année, il y a 16 000 mariages, 92 000 naturalisations
- la naturalisation : il faut vivre un vivre de bon meure (s dobrými mravy), avoir un bon niveau de langue française, résider en France au moins pour 5 ans, avoir 18 + ans, avoir un dossier avec l'examen/l'enquête de voisinage, signer la Charte des droits et des devoirs du citoyens françaises, le procès peut prendre 4 mois-d'un an
- on peut aussi avoir deux nationalités : on peut être né en France et avoir un parent étranger, ou être né à l'étranger et avoir un parent française

3) Les symboles et les valeurs de la République français

= les représentations concrets, les symboles

- **le drapeau**-c'est la tricolor (trois rayures : bleu, blanc, rouge)
- **la Marseillaise**
- **le devise**-égalité, liberté, fraternité

- **le lys** (lilie)
- **la Marianne**-représente la liberté, un guidant de people, porte bonnée frigienne

Les valeurs :

= les idéaux que la société républicaine estime qu'il est nécessaire d'atteindre et de défendre sur son territoire et à l'international

- **la liberté**: liberté d'opinion, d'expression, de choisir les représentants
- **l'égalité**: devant la loi de tous les citoyens sans distinctions d'origine, de race, de religion
- **la fraternité**: principe de solidarité qui doit exister entre tous les citoyens

4) La République Tchèque : les institutions, symboles

Les institutions:

- **Le Chambre de députés**: 200 députés, élus pour 4 ans à la proportionnelle
- **Le Sénat**: 81 sénateurs élus pour 6 ans, renouvelables par tiers tous les 2 ans
- **Le Président de la République**: chef de l'état et chef des armées, élu pour 5 ans au suffrage universel direct, officiellement à la tête de l'état, mais ses pouvoirs sont limités, il nomme le Premier ministre, les membres de la Cour Suprême et de la Cour constitutionnelle, il dispose d'un droit de veto sur les propositions de lois
- **Le gouvernement**: formé par le Premier ministre et il est responsable devant la Chambre des députés

Les symboles officiels sont:

- **le drapeau national**: tricolore, composé de la bande supérieure blanche et de la bande inférieure rouge, entre ces deux bandes, il y a un coin bleu triangulaire, il fut adopté officiellement en 1920, quelques temps après la déclaration d'indépendance de la République tchécoslovaque

- **le drapeau du Président de la République:** c'est blanc, orné par une bordure composée de flammes blanches, rouges et alternées, au milieu de quartier blanc, il y a le grand blason d'état, sous le blason, il y a l'inscription « pravda vítězí », le drapeau ne flotte sur sa résidence que lors sa présence en République tchèque
- **le grand blason d'état:** il y a 4 quartiers, sur la 1^{er} il y a le lion avec deux queues (Bohême), dans le 2^e il y a l'aigle (Moravie), sur le 3^e il y a l'aigle noir (Silésie), sur la 4^e il y a le lion avec deux queues aussi (l'unité de la République)
- **les bijoux de la couronne de Bohême:** la couronne de Saint Venceslas, le sceptre (žezlo) royal, la pomme royale, la robe des rois de Bohême, pour pouvoir accéder aux bijoux de la couronne, il faut avoir les sept clefs
- les autres symboles: **le sceau de l'état** (pečeť), **le petit blason de l'état**, l'arbre national est **le tilleul**

Tout citoyen âgé de 18 ans accomplis est électeur. En république tchèque, les gens souvent manifestent contre notre prime ministre, Andrej Babiš et notre président Miloš Zeman.

5) Les documents de citoyen

Les citoyens travaillent alors ils obtiennent le bulletin de salaire. Quand ils veulent élire, ils doivent avoir la carte d'électeur. Les citoyens paient l'assurance de santé alors ils doivent avoir la carte vitale quand ils veulent aller chez le médecin. Chaque enfant obtienne le certificat de naissance et quand quelqu'un est mort, la famille obtienne son certificat de décès. Il y a aussi les pièces d'identité : la carte d'identité, le passeport, le permis de séjour, le visa touristique. Pour l'école ou la travaille, c'est nécessaire de donner le justificatif de domicile.